



**Chambre de commerce
du Montréal métropolitain**
Board of Trade of Metropolitan Montreal

Le 13 juin 2006

Monsieur Jean Paré
Président de commission
Office de consultation publique de Montréal
Cours Mont-Royal
1550, rue Metcalfe, bureau 1414
Montréal (Québec) H3A 1X6

**Objet : Avis de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain dans le cadre
de la commission portant sur le projet d'agrandissement du Stade
Percival-Molson**

Monsieur,

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain a pris connaissance du projet élaboré par les Alouettes pour la rénovation du Stade Percival-Molson. C'est avec plaisir que nous vous communiquons, par la présente, nos commentaires à l'égard de cette initiative d'importance pour Montréal et à laquelle la Chambre accorde une attention toute particulière.

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain compte quelque 7 000 membres provenant de la communauté des affaires de la région métropolitaine de Montréal. Sa mission est d'analyser et de comprendre les enjeux économiques et d'agir en conséquence sur le terrain. Elle appuie ainsi la croissance des affaires de ses membres par un éventail complet de services et met de l'avant les idées qui favorisent le plein et sain développement de Montréal : les 110 000 entreprises et les 1,8 million \$ de travailleurs qui font de la métropole le moteur du développement économique du Québec.

D'emblée, la Chambre tient à souligner le fait que Montréal, avec les Jeux olympiques de 1976; la Coupe du Monde d'athlétisme de 1979; les Championnats du Monde de canoë-kayak de 1986; les Championnats du monde de l'aviron poids léger, en 1985, le Grand Prix de Formule 1; L'Omnium de tennis; les éditions récurrentes du Marathon de Montréal; et, tout dernièrement, les XI^e Championnats du Monde FINA sont tous des exemples éloquents, parmi d'autres, d'événements sportifs ponctuels et récurrents qui ont fait de Montréal la métropole au rayonnement international qu'elle est devenue. À chacune de ces occasions, Montréal en a profité pour se donner des infrastructures qui ont par la suite permis de hausser la qualité de vie de ses habitants.

Toutefois, mentionnons que l'une des faiblesses de Montréal concernant l'accueil d'événements internationaux réside dans le fait que les infrastructures sportives vieillissantes rendent de plus en plus coûteux l'accueil d'événements sportifs d'envergure, notamment à cause des fédérations internationales. Or, ce constat, les Alouettes l'ont établi depuis quelques années pour l'infrastructure dans laquelle l'équipe joue.

...2

En effet, Montréal s'est dotée d'une équipe de football de premier plan et cette équipe joue devant des stades combles depuis de nombreuses années. Chaque été, l'équipe fait littéralement vibrer Montréal. Si une telle effervescence contribue au dynamisme de la ville, elle repose toutefois sur de fragiles assises. En effet, pour de multiples raisons, le soutien des supporters à une équipe, aussi fort soit-il, peut se révéler bien éphémère. Mentionnons à cet égard que Montréal a déjà perdu son équipe de football, notamment parce que l'environnement physique dans lequel elle évoluait était peu propice à sa progression. Il va sans dire que cette malheureuse situation a certainement nuit à l'image et au rayonnement de la métropole.

Pour que l'équipe des Alouettes dispose des conditions nécessaires pour assurer le confort des spectateurs et leur engouement, des modifications doivent être apportées à l'infrastructure utilisée. Le réaménagement du Stade Percival-Molson apparaît incontournable dans la mesure où il permettra le double avantage de faire augmenter la capacité d'accueil de l'infrastructure et de générer des revenus accrus, évitant ainsi à Montréal de quitter le circuit de la Ligue canadienne de football.

Cela n'éluide toutefois pas la nécessité de déterminer avec exactitude les impacts potentiels qu'un tel projet pourrait avoir sur l'environnement du mont Royal. C'est pourquoi les Alouettes ont accordé une telle importance, d'une part, à l'étude du milieu et, d'autre part, à la planification et à l'organisation des diverses phases du projet. Cette approche, aux yeux de la Chambre, tend vers la réalisation du meilleur projet qui soit. La connaissance du milieu et des diverses constituantes du projet sont certainement les assises les plus solides à mettre en place pour réduire au minimum les impacts et, somme toute, faire de ce projet un succès pour Montréal.

1. Un projet qui s'illustre par le pragmatisme

L'équipe attire un nombre considérable de spectateurs, soit plus de 20 000 par match. Ce nombre, avec le réaménagement proposé, serait porté à 25 000. Cet engouement pour l'équipe s'explique en partie par le lieu où sont présentés les matchs. En effet, le stade est situé dans un environnement enchanteur, à l'orée du parc du Mont-Royal et il surplombe le centre-ville. Or, ce lieu unique contribue au charme et à la particularité de ce stade urbain, et l'organisation des Alouettes désire mettre en valeur cet atout qui constitue en quelque sorte un véritable élément de « *branding* » pour l'équipe.

Dans la mesure où la formule *Stade Percival-Molson—Alouettes* constitue une formule gagnante, il tombe sous le sens de consolider cette union et d'adapter le mieux possible l'infrastructure existante aux besoins de l'équipe de football professionnel, le tout, bien entendu, dans le respect du milieu. L'investissement requis est de l'ordre de 27 millions \$ et générerait des retombées économiques majeures. En effet, outre les retombées économiques liées au réaménagement du stade, l'ajout des quelque 5 000 places permettrait de faire augmenter les dépenses annuelles des spectateurs de 3 millions \$, générant une valeur ajoutée de 2,2 millions \$ dans l'économie montréalaise en plus de permettre aux divers paliers de gouvernement d'encaisser des revenus totaux de l'ordre de 813 000 \$ annuellement. Il est toutefois pertinent de souligner que si les travaux ne sont pas effectués, les risques de perdre à nouveau l'équipe sont grands et, qu'en ce sens, ce sont plus de 3 millions \$ annuellement que n'obtiendraient plus les gouvernements en recettes fiscales.

Les billets de saison – qui permettent notamment une stabilité des revenus pour l'équipe – pourront être multipliés avec l'ajout de nouveaux gradins. Cet ajout de sièges permettra sans doute aussi à plus de visiteurs de l'extérieur de Montréal de profiter des soirées et des dimanches après-midi montréalais et d'ajouter à leur expérience montréalaise.

Les équipes de football professionnel canadien sont reconnues pour entretenir des liens étroits avec leurs partisans et les Alouettes ne font pas exception, et ce, tant au niveau de la proximité de spectateurs de l'aire de jeu, que de l'implication de l'équipe dans la communauté par le biais de bourses pour les jeunes ou de programmes de soutien aux athlètes. De plus, en termes de responsabilité sociale, l'équipe fait preuve d'initiatives intéressantes qui contribuent au développement de la communauté, notamment en ce qui concerne le football amateur. Cela démontre clairement son désir de demeurer près de ses partisans et de ses supporters.

Enfin, le réaménagement partiel du stade permettrait, d'une part, de mettre à profit une infrastructure qui offre un formidable potentiel de développement et, d'autre part, permettrait d'assurer une source de revenus accrue pour l'équipe.

2. Une connaissance détaillée des impacts et de leur mitigation

Les travaux de réaménagement auront un certain impact sur le milieu dans lequel se trouve le stade, cela va de soi. Toutefois, les Alouettes ont fait la démonstration – en présentant un projet qui tient compte des particularités du mont Royal – qu'il est possible de réduire au minimum les impacts sur l'environnement de la montagne.

La Chambre voit dans le projet présenté par les Alouettes – en lien avec le réaménagement de l'échangeur des Pins – une véritable occasion à saisir pour mettre en valeur ce secteur de la montagne. Un simple constat visuel des abords du stade permet de se rendre compte de tout le potentiel qui existe et, à cet égard, il importe de noter que le stade se trouve dans un lieu unique de Montréal et que cela constitue un précieux atout.

Au 19^e siècle, la Ville de Montréal a mandaté monsieur Frederick Law Olmsted, un imminent architecte qui a notamment dessiné Central Park à New-York, pour aménager et mettre en valeur le mont Royal. Cet architecte était de l'école de pensée – pour dessiner les parcs urbains – qu'il fallait mettre en valeur certains éléments naturels présents et créer des paysages, plutôt que de se consacrer uniquement à la conservation des milieux naturels, quelle qu'en soit leur valeur. Or, la Chambre est d'avis que les abords du stade pourraient avantageusement être réaménagés selon l'approche de cet architecte et que l'on devrait profiter de cette occasion pour remplacer les arbres de peu de valeur qui s'y trouvent, par des essences nobles indigènes. Une telle approche a récemment été menée avec succès dans le secteur du Quartier international de Montréal. Le réaménagement des abords du stade, en tenant compte des particularités des aménagements adjacents à l'aréna de l'Université McGill et à la caserne de pompiers pourrait compléter la trame paysagère de ce secteur de la montagne.

Enfin, au-delà des travaux de réaménagement du stade, un des éléments à prendre en considération dans l'équation est certainement le trajet qu'empruntent les spectateurs pour se rendre à l'amphithéâtre, à pied ou en transport en commun, comme ils le font déjà. De l'avis de la Chambre, cet élément est au cœur du projet, puisque le transport des spectateurs a aussi un impact direct sur l'environnement. Or, de nombreuses mesures de mitigation sont possibles pour réduire les impacts négatifs en regard des caractéristiques particulières de la montagne et des multiples volontés des riverains.

Ainsi, il pourrait être intéressant de favoriser des voies préférentielles pour minimiser les nuisances à l'arrivée et à la sortie des spectateurs dans les quartiers riverains. Compte tenu du réaménagement de l'entrée est du stade et de l'échangeur des Pins, il pourrait certainement être intéressant d'inciter les gens à emprunter l'avenue du Parc puisqu'elle constitue une rue commerciale et qu'elle se prolonge jusqu'au métro Place-des-Arts. Aussi, il pourrait également être intéressant d'étudier la possibilité que le transport des spectateurs se fasse par des navettes d'autobus qui empruntent la même artère, réduisant du coup les nuisances dans les rues résidentielles adjacentes au stade, tout en favorisant le développement commercial de l'endroit.

Si le réaménagement du Stade Percival-Molson aura certes des impacts sur l'environnement, notamment parce qu'il est situé au cœur d'un secteur qui mérite d'être protégé, ces derniers seront néanmoins mineurs. Toutefois, force est de constater qu'en les étudiant méticuleusement comme l'ont fait les Alouettes, il devient possible d'identifier des solutions pratiques pour les limiter, et même de profiter de l'occasion pour améliorer les lieux en s'inspirant des orientations d'un plan que nous nous sommes donné au moment de la création du parc, il y a plus de 130 ans.

Finalement, de l'avis de la Chambre, le réaménagement et la mise en valeur du Stade Percival-Molson constitue un projet porteur, qui requiert des fonds publics minimes en regard des retombées économiques à long terme qu'il engendrera et qui ajoutera à la vitalité et au rayonnement de la métropole. Parce qu'elle constitue une formule gagnante, l'union *Stade Percival-Molson—Alouettes* mérite que l'on assure sa pérennité.

Depuis 2001, les Alouettes ont, à maintes reprises, consulté les intervenants qui oeuvrent à la protection et à la mise en valeur du mont Royal. Ces rencontres ont notamment permis de réviser, à plus d'une reprise, les plans de réaménagement du stade afin de les bonifier en incluant les suggestions apportées par les acteurs du milieu et les riverains. Cette démarche entreprise par les Alouettes s'inscrit donc dans une voie de développement durable où sont alliés, à la fois, des objectifs d'affaires, de développement économique, de protection de l'environnement et du patrimoine naturel et bâti, en plus de vouer une attention particulière à la mise en valeur de la biodiversité, et particulièrement à l'égard des essences nobles indigènes.

Pour la Chambre, voilà une façon de faire qui, en mettant à profit le savoir-faire des Montréalais en matière d'aménagement, ainsi que l'environnement particulier et unique du mont Royal, ne peut que devenir un succès qui haussera la qualité de vie des Montréalais.

Les Alouettes font vibrer Montréal et, neuf fois par saison, les Montréalais se réunissent au sommet de la montagne pour célébrer l'été et voir à l'œuvre leur équipe. Cette équipe mérite qu'on lui accorde le soutien nécessaire pour que jamais plus Montréal ne doive se retirer du circuit. Ne ratons pas ce dernier jeu pour nous doter d'un stade exceptionnel au cœur d'une ville unique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

La présidente et chef de la direction,


Isabelle Hudon